Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire
https://pace.coe.int

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Directive 568 (2001)[1]

Droits des minorités nationales

Assemblée parlementaire

L'Assemblée, se référant à sa Recommandation 1492 (2001), charge sa commission des questions juridiques et des droits de l'homme, pour rapport, et sa commission des migrations, des réfugiés et de la démographie, pour avis, d'étudier la situation et les droits des nouvelles minorités issues de l'immigration.

1. Discussion par l'Assemblée le 23 janvier 2001 (3e séance) (voir Doc. 8920, rapport de la commission des questions juridiques et des droits de l'homme, rapporteur: M. Bindig; Doc. 8939, avis de la commission des questions politiques, rapporteur: M. Gjellerod; Doc. 8943, avis de la commission des migrations, des réfugiés et de la démographie, rapporteur: M. Tabajdi; et Doc. 8941, avis de la commission de la culture et de l'éducation, rapporteur: M. de Puig). Texte adopté par l'Assemblée le 23 janvier 2001 (3e séance).